

SST - ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

DURÉE : 14 HEURES (2 JOURS)

Intervenir efficacement en cas d'accident du travail en apportant assistance aux victimes et contribuer à la prévention des risques professionnels, tout en respectant les règles et procédures spécifiques de l'entreprise.

Objectifs de formation

- Intervenir face à une situation d'accident de travail
- Utiliser ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Secourir la victime de manière appropriée.
- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées.

Contenu

- Le cadre juridique du Sauveteur Secouriste du Travail et de son intervention
- Les actions de prévention ou de protection des risques professionnels
- Supprimer/isoler les sources de risques, soustraire la victime au risque, baliser.
- Examiner la (les) victime(s) avant de mettre en œuvre une action: reconnaître la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée, rechercher les signes vitaux, retourner la victime découverte à plat ventre, sur le dos.
- Qui alerter ? Qui alerte ? Que dire ? Contenu du message-type adapté à l'établissement
- Secourir la victime de manière appropriée

Modalités et délais d'accès :

En inter-entreprises, selon planning inter-entreprises de l'ARSAP.

En intra-entreprise - Action planifiée en concertation avec l'entreprise

Effectif : 4 à 10 stagiaires

Accessibilité aux

personnes handicapées :

Locaux adaptés PMR.

Autres handicaps, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation



Pré-requis : Aucun pré-requis n'est exigé

Public : Toute personne volontaire pour apporter les premiers secours, en cas d'accident, sur son lieu de travail.

Tarifs et financements (HT/TTC) :

Inter entreprises	140€/jour par stagiaire
En intra entreprise	900€/jour par groupe
Individuel	Nous contacter

FORMATRICE :

Alicia MESSAD - Certificat de Formateur SST / INRS

CONTACT :

 02 62 35 54 71

 contact@arsap.re

Retrouvez nous sur : www.arsap.re



ARSAP

ACADÉMIE RÉUNIONNAISE
DES SERVICES À LA PERSONNE

DATES, LIEU



EN PRÉSENTIEL DANS NOS LOCAUX SELON PLANNING ETABLI - NOUS CONTACTER

MÉTHODES MOBILISÉES :

Exposés didactiques, discussions de groupe, exercices pratiques, cas concrets, support informatique + projection

MOYENS TECHNIQUES :

Matériel pédagogique : un mannequin adulte, un mannequin enfant, un mannequin nourrisson, un défibrillateur de formation (D.A.E), et un plan d'intervention SST. Outils et objets pour simulation d'accident. Livret remis au stagiaire

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Attestation individuelle de fin de formation.
- Certificat de "Sauveteur Secouriste du Travail" délivré au candidat ayant participé à la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative selon les critères définis par l'INRS dans la « Grille de certification des compétences du SST »
- Questionnaire de satisfaction des participants



Académie Réunionnaise des Services À la Personne

33 Rue Augustin Archambaud
97410 Saint Pierre